

BALLOT Alphonsine Marie Antoinette
Clémentine

N° de la notice : c-224801

Nom : BALLOT

Prénom(s) : Alphonsine Marie Antoinette Clémentine

Sexe : Femme

Nom de jeune fille : LEROI

Date de naissance : 20-12-1879

Lieu de naissance : Paris

Date de décès : 01-01-1964

Profession(s)/Occupation(s) : peintre

Grade(s) : chevalier de la Légion d'honneur

Identifiant ISNI : 0000 0003 6634 7501

Cote(s) : 19800035/579/65719

Lieu de conservation du dossier : Archives nationales ; site de Pierrefitte-sur-Seine

Mention sur la réutilisation des métadonnées: La mise en ligne de ces documents respecte les dispositions du décret n° 2018-1117 du 10 décembre 2018 relatif aux catégories de documents administratifs pouvant être rendus publics sans faire l'objet d'un processus d'anonymisation. Pour toute demande relative à vos droits en matière de protection des données à caractère personnel, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère de la Culture à l'adresse suivante :

<https://www.culture.gouv.fr/Contact-protection-des-donnees-personnelles>

BALLOT Alphonsine Marie Antoinette Clémentine

N° de la notice : c-224801

LÉGION D'HONNEUR. NOM : *M^{me} Ballot* (née *Leroi*)
 PRÉNOMS : *Clémentine Alphonsine Marie Antoinette*
 né le *20 décembre 1879*
 à *Paris (17^e)*

a été nommé **Chevalier** de la Légion d'Honneur
 par décret du **31 OCTO 1938** rendu sur le rapport du Ministre de **COMMERCE**
 pour prendre rang du _____ en qualité de _____

NUMÉRO D'INSCRIPTION : *65719*
 DE LA MATRICULE : *222393*

M^{me} Ballot née Leroi, Alphonsine Marie Antoinette Clémentine

Date de départ : *30 NOVE 1938* de la délégation : *24 JANV 1939* du brevet : _____ du livret de traitement : _____

promu au grade d' **Officier** de la Légion d'Honneur
 par décret du _____ rendu sur le rapport du Ministre de _____
 pour prendre rang du _____ en qualité de _____

Date de départ : _____ de la délégation : _____ du brevet : _____ du livret de traitement : _____

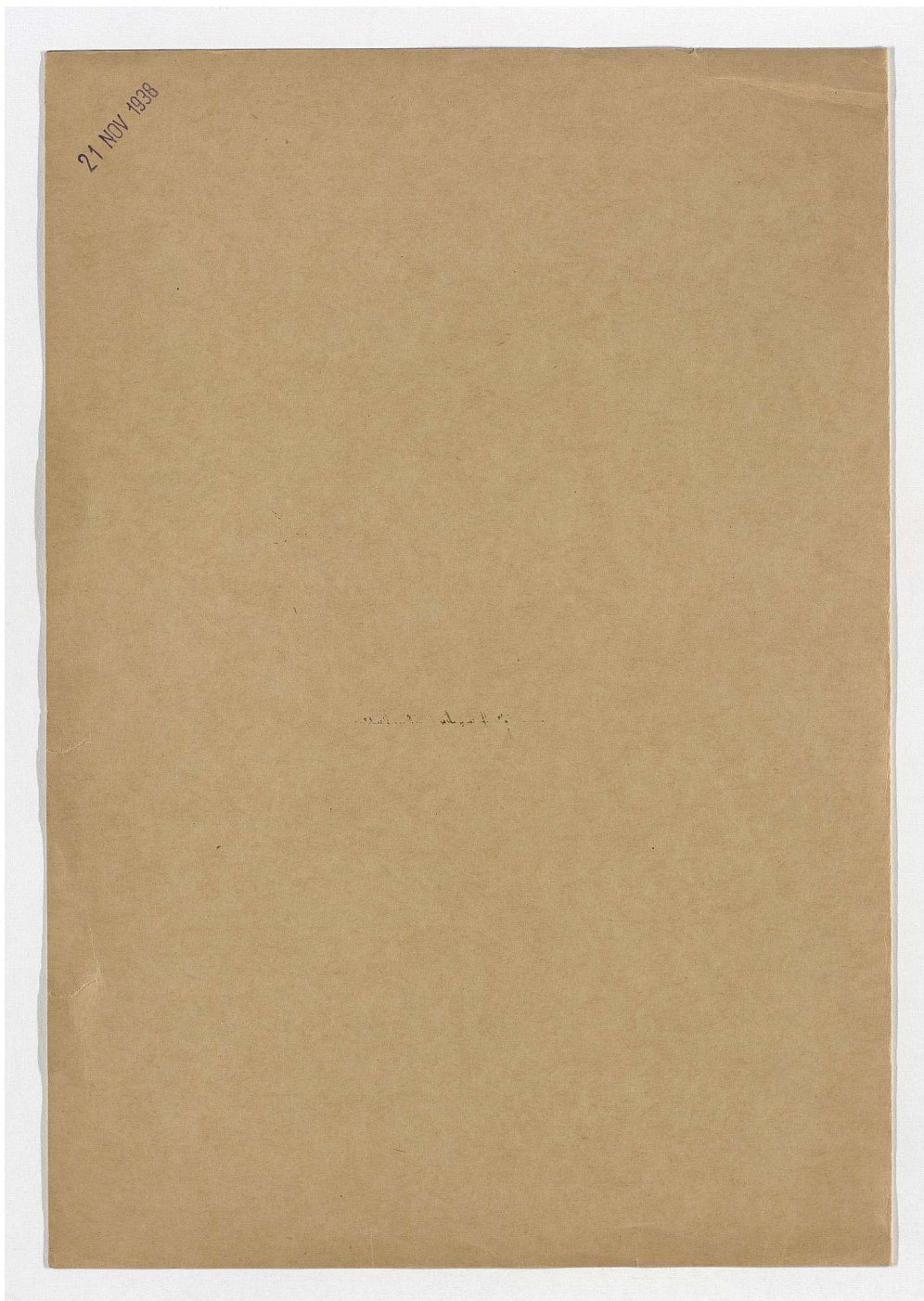
promu au grade de **Commandeur** de la Légion d'Honneur
 par décret du _____ rendu sur le rapport du Ministre de _____
 pour prendre rang du _____ en qualité de _____

Date de départ : _____ de la délégation : _____ du brevet : _____ du livret de traitement : _____

Date du décès : *222393* *19 11 64*
 23-708-J. 2060-38. [32993]

BALLOT Alphonsine Marie Antoinette
Clémentine

N° de la notice : c-224801



BALLOT Alphonsine Marie Antoinette
Clémentine

N° de la notice : c-224801

Adj. 1933. — 1^{re} lot. — N° 19460.

CABINET
DU
PRÉFET

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

AVIS DE DÉCÈS

(1) d'un { Membre de la Légion d'honneur
Décoré de la Médaille militaire

(1) Biffer celle des deux mentions qui ne convient pas. Si le décédé était titulaire des deux décorations, souligner les deux mentions.

Le Maire de Paris 17^e arrt

a l'honneur d'informer Monsieur le Préfet de la Seine que :

M. LEROI Alphonsine Marie Antoinette Clémentine
(nom, prénoms)

artiste peintre
(qualité ou profession)

(1) { Chevalier de la Légion d'honneur
(grade)

décoré de la Médaille militaire

né le 20 décembre 1879 à Paris 17^e

est décédé le 19 novembre 1964 196

à Paris 17^e n° 10 rue Saint Senech.

(2)

Paris, le 26 novembre 1964

Le Maire de Paris 17^e arrt

VU et TRANSMIS à Monsieur le Grand-Chancelier
de la Légion d'honneur.

Paris, le 15 JAN 1965 196

Le Préfet de la Seine :

Pour le Préfet de la Seine,
Le Directeur du Cabinet
L'Administrateur
Chef de Bureau
G. PAULMIER

25963 Hammeré, Petit et Cie 5000 ex. corrigé 8.3.00 10-63-0331

202 393

BALLOT Alphonsine Marie Antoinette
Clémentine

N° de la notice : c-224801

GRANDE CHANCELLERIE
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

1^{er} BUREAU

PERSONNEL
DES MEMBRES
DE LA
LÉGION D'HONNEUR.

N° 822893

AVIS ESSENTIEL.

Le présent procès-verbal doit être renvoyé immédiatement à M. le Grand Chancelier, l'inscription du titulaire sur les registres matricules ne devant avoir lieu qu'après l'accomplissement de la formalité de la réception.

NOTA :

Il n'y a pas lieu d'affranchir les plis adressés directement à M. le Grand Chancelier.

Le brevet sera envoyé ultérieurement à l'intéressé.

(1) Si la remise des insignes n'a pas lieu, biffer les mots relatifs à cette remise.

6-354-J. 2008-38. [37332]

PROCÈS-VERBAL
DE RÉCEPTION
D'UN CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Le quatorze décembre mil neuf
cent trente huit

Nous, M. Madraoui Lucien
membre de la Légion d'honneur

Conformément à la délégation du Grand Chancelier en date
du trente novembre 1935
avons fait introduire et placer devant nous, M. Ballot
né Leroi, Alphonsine Marie Antoinette Clémentine
à Paris (8^e) 97 Rue de Monceau
nommé Chevalier de la Légion d'honneur, à l'effet de le recevoir en
cette qualité.

Nous adressant à lui, nous avons prononcé la formule de réception
suivante :

« Au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous
sont conférés, nous vous faisons Chevalier de la Légion d'Honneur. »

Puis nous lui avons remis les insignes⁽¹⁾ de son grade et donné
l'accolade.

Immédiatement après a été dressé le présent procès-verbal, pour être
transmis à la Grande Chancellerie, après avoir été signé par le récipien-
daire et par nous.

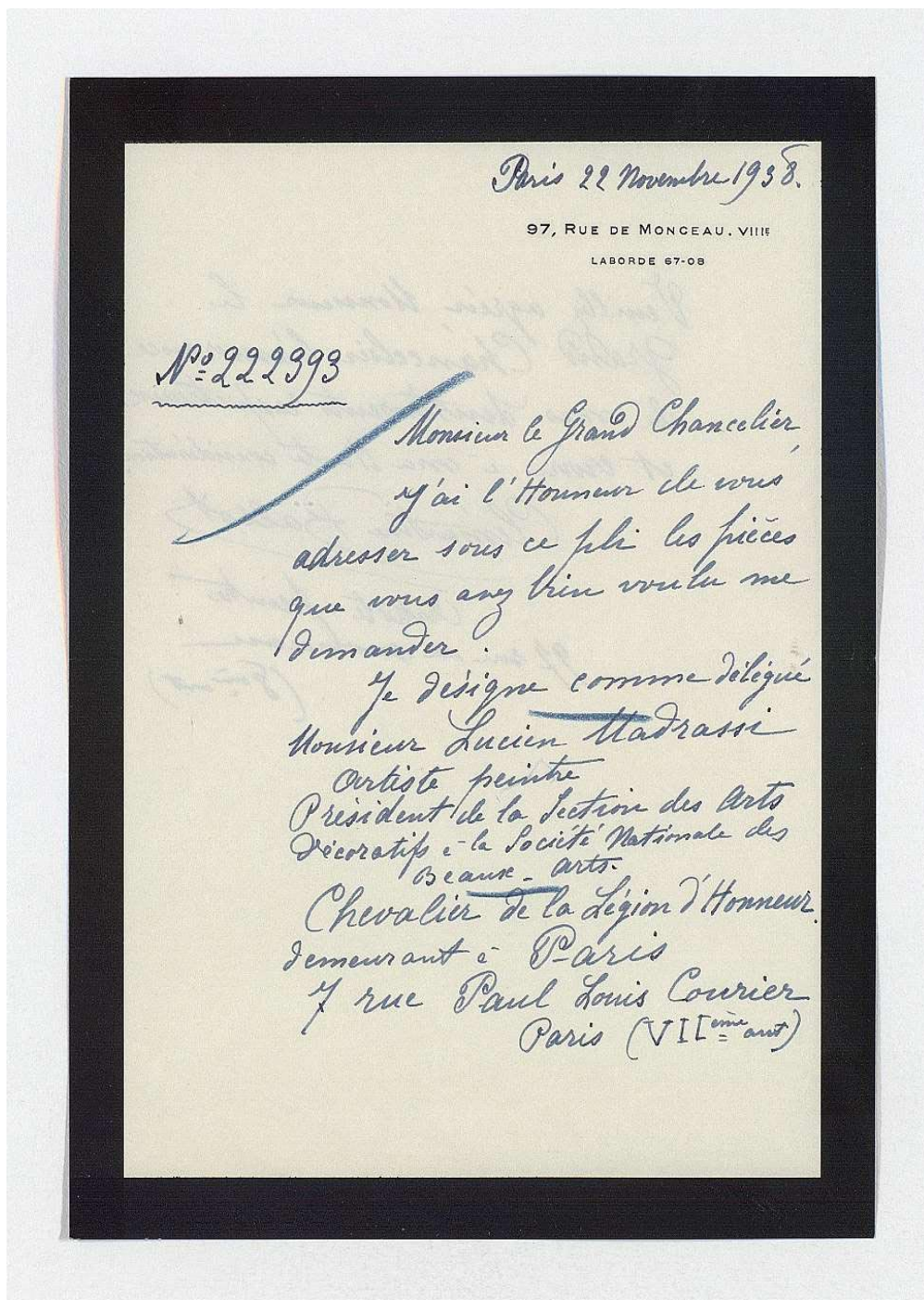
Fait à Paris, les jour, mois et an que dessus.

Le Récipiendaire, Clémentine Ballot
née Leroi

Le Délégué, M. Madraoui

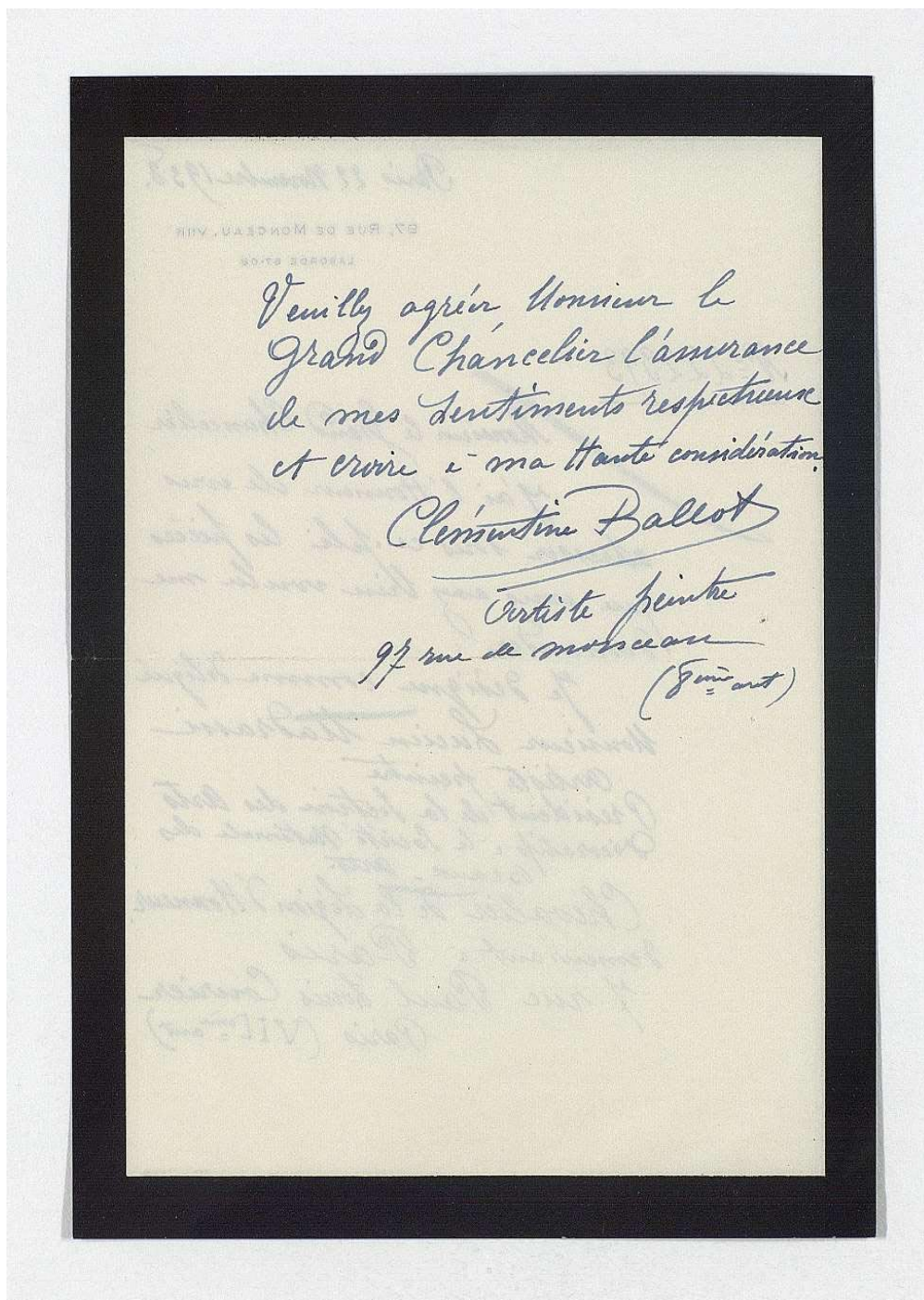
BALLOT Alphonsine Marie Antoinette
Clémentine

N° de la notice : c-224801



BALLOT Alphonsine Marie Antoinette
Clémentine

N° de la notice : c-224801



BALLOT Alphonsine Marie Antoinette
Clémentine

N° de la notice : c-224801

RÉCÉPISSÉ N° 57,198

75
DÉPARTEMENT DE LA SEINE
RECETTE CENTRALE

NUMÉRAIRE..... F. 150
PIÈCES DE DÉPENSES..... F.
CHÈQUES OU VIREMENTS..... F.
TOTAL..... 150

Je soussigné, Receveur central des Finances, reconnais avoir reçu de
M. *M. Ballot Clémentine*
la somme de *Cent cinquante francs*
pour être imputée au compte désigné ci-dessous.

22 NOV 1938
Le Receveur central des Finances,
Par procuration

Monopoles
et produits de diverses Exploitations.
Produits bruts de l'exploitation en régie des journaux
officiels.....
Recettes d'ordre.
Retenues pour pensions civiles et militaires.....
Produit des maisons centrales de force et de correc-
tion et établissements assimilés.....
Produit du travail des détenus dans les ateliers et
penitenciers militaires, etc.....
Frais de contrôle et de surveillance des.....
Produit de la majoration spéciale affectant les cession-
naires par la Marine.....
Taxe d'atterrissage sur les aéroplanes de l'Etat.....
Remboursement des frais de contrôle par le service
de l'Aéronautique.....
Remboursement de frais de scolarité, de pensions et
de trousseaux par les anciens élèves des écoles du
Gouvernement qui quittent prématurément le ser-
vice de l'Etat (2).....
Pensions et trousseaux des élèves des écoles du
Gouvernement.....
Droits d'inscription pour les examens de diplômes et
de scolarité perçus dans les différentes écoles du
Gouvernement (2).....
Produit de la vente des publications du Gouvernement
Reversements de fonds sur les dépenses des ministères (1).....
Contingents des départements et des communes dans
les dépenses faites pour leur police.....
Contributions des sociétés d'assurances mutuelles ou
à primes fixes contre les accidents et des syndicats
de garantie pour frais de contrôle et de surveil-
lance.....
Taxe pour la délivrance de certificats de jaugeage du
permis de navigation et de certificats de capacité
pour la conduite des bateaux à propulsion méca-
nique.....
A reporter.....

MONTANT
DE VERSEMENT.

A titre de:

60c 60c

(1) Le récépissé étant destiné au service administratif intéressé, il n'est délivré à la partie versante qu'avec
déclaration de versement.
(2) Indiquer avec précision en regard de ces comptes le motif exact du versement.

BALLOT Alphonsine Marie Antoinette
Clémentine

N° de la notice : c-224801

		MONTANT DU VERSEMENT.	A titre de
	Produits divers du budget.		
	Report.....		
	Prélèvement sur le Pari-Mutuel (part de l'état)....		
	Recettes accidentelles à différents titres.....		
	Retenues pour cause de cumul d'une pension et d'un traitement.....		
	Montant des sommes affectées à des œuvres et organismes divers par prélèvement sur le produit du pari mutuel et de l'impôt dans les cercles et les casinos.....		
10-04	Recettes à transférer à la R. C. p/c produits du budget.....		
10-17	Recettes à rattacher à divers budgets p/c fonds de concours.....		
13-07	Recettes à imputer p/c Loterie Nationale.....		
16-20	Recettes à rattacher p/c aliénation d'immeubles et de matériel.....		
25-01	Recettes à transférer à la C. C. p/c budget des P. T. T.....		
25-04	Recettes à transférer à la C. C. p/c Légion d'honneur.....	150	chev
27-14	Fonds déposés au Trésor sans intérêt par divers établissements nationaux.....		
28-07	Recettes à transférer à la Caisse des Dépôts p/c Caisse de Crédit aux départements et aux communes.....		
28-11	Recettes à transférer au Service des Émissions p/c Caisse Autonome (Service des B. D. N°).....		
30-01	Service financier du département (S. H. B.).....		
30-12	Dépôts avec intérêts des établissements publics dotés d'une trésorerie autonome.....		
31-01	Recettes à transférer } Exercice 1937..... à la Caisse Centrale } Exercice 1938..... p/c département.		
31-04	Recettes à transférer aux T. P. G. p/c département.....		
31-24	Recettes du fonds commun du chiffre d'affaires à répartir entre diverses collectivités.....		
33-03	Dépôts au Trésor sans intérêts par divers particuliers.....		
33-04	Fonds consignés au Trésor par divers particuliers.....		
33-08	Opérations de recouvrement p/c de particuliers.....		
37-01	Recettes diverses à classer et à régulariser.....		
37-11	Recettes à transférer à divers comptables.....		
37-29	Recouvrements à imputer p/c Agent judiciaire.....		
40-05	Fonds envoyés par le Caissier-Payeur central aux Trésoriers-Payeurs généraux.....		
40-19	Fonds envoyés par divers agents comptables aux Trésoriers-Payeurs généraux.....		
40-25	Fonds envoyés par l'Agent Comptable du Service des Émissions aux T. P. G.....		
	Recettes à transférer à la C. C. p/c.....		
	Recettes à transférer au Service des Émissions p/c.....		
	TOTAL.....		

N° de la notice : c-224801

Archives Nationales, base Léonore

BALLOT Alphonsine Marie Antoinette
Clémentine

N° de la notice : c-224801

369

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DU VÉSINET

DÉPARTEMENT
DE
SEINE-ET-OISE
ARRONDISSEMENT
DE
VERSAILLES
CANTON
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ETAT CIVIL
N° 26

Mariage de
BALLOT
Jules Gabriel
et
LEROI
Alphonsine Marie
Antoinette Clémentine

Du registre des Actes de MARIAGES de la Ville du Vésinet,
année 1902, a été extrait ce qui suit :

L'an mil neuf cent deux, le huit février, deux heures et demie du soir, par devant Nous, Louis Charles Dufresne, Officier d'Académie, Adjoint au Maire de la Ville du Vésinet, officier de l'état civil par délégation, ont comparu: Jules Gabriel BALLOT, âgé de trente deux ans, rentier, domicilié avec sa mère, à Paris, rue de Tocqueville, 54, né à Paris 17ème, le premier juin mil huit cent soixante neuf, fils majeur de Eugène Ballot, décédé et de Victorine Antoinette Rosalie Molinié, sans profession, sa veuve, ici présente et consentante, d'une part. Et Alphonsine Marie Antoinette Clémentine LEROI, âgée de vingt deux ans, sans profession, domiciliée avec ses père et mère, au Vésinet, rue Pasteur, 6, née à Paris 17ème, le vingt décembre mil huit cent soixante dix neuf, fille majeure de Marie Joseph Leroi, propriétaire et de Marie Jeanne Antoinette Langard, sans profession, son épouse, ici présents et consentants, d'autre part. Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux. Sur notre interpellation, les futurs époux et leurs père et mères, ici présents pour autoriser le mariage nous ont déclaré que les conditions civiles de leur union ont été réglées par contrat passé devant Me Georges Bertrand, Notaire à Paris, le six de ce mois. Nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour mari et pour femme. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, Nous avons prononcé au nom de la Loi que Jules Gabriel BALLOT et Alphonsine Marie Antoinette Clémentine LEROI sont unis par le mariage. En présence de.....témoins majeurs. Lesquels ont, ainsi que les époux et leurs père et mères, signé avec Nous, le présent acte après que lecture leur en a été faite./.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME;

Le Vésinet, le six juillet mil neuf cent trente huit./.

Le Maire,
J. Vésinet

7.50
FRANCS

60^{rs}

MAIRIE DU VÉSINET
(Seine-et-Oise)

BALLOT Alphonsine Marie Antoinette
Clémentine

N° de la notice : c-224801

LÉGION D'HONNEUR. *clavier*
 EXPOSITION INTERNATIONALE
 DES
 ARTS ET TECHNIQUES
 DANS LA VIE MODERNE
 PARIS 1937.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.
MINISTÈRE DU COMMERCE.

Nom : **Madame BALLOT née LEROI**
 Prénoms : **Clémentine, Alphonsine, Marie-Antoinette**
 Date et lieu de naissance : **PARIS 17^e arrondissement le 20 Décembre 1879**
 (Indiquer l'arrondissement.)
 Domicile : **97 Rue de Monceau PARIS 8^e**
 Nationalité : **Française**
 Profession : **Artiste peintre.**
 Grades universitaires :
 Services militaires :
 (Donner des renseignements très précis et s'il y a lieu, les motifs de dispense.)
 Durée des services civils : **39 ans**
 Durée totale des services civils et militaires :

Services civils, situations diverses, fonctions électorales, etc.

Sociétaire (Hors concours) à la Société Nationale des Beaux-Arts
Artiste peintre, Prix Lebreux à la Société Nationale des Beaux-Arts
Tableaux dans les Musées de l'Etat, de la Ville de Paris, de Province et de l'Etranger.

Médaille d'Or Groupe VI Classe 27 (Peinture)

Exposition Internationale des Arts et Techniques dans la Vie Moderne Paris 1937.

AVIS FAVORABLE

Le Commissaire Général :

(Voir au verso.)

58-485-J. 37069-38. [6886]

BALLOT Alphonsine Marie Antoinette
 Clémentine

N° de la notice : c-224801

Distinctions honorifiques.	Officier d'Académie le 7 Juin 1913 Officier de l'Instruction Publique 23 Janvier 1922
Actes de sauvetage et de dévouement.	
Services rendus à l'Expansion commerciale française en France et à l'étranger.	
Missions en France, à l'étranger ou dans les colonies, services rendus comme conseiller du commerce extérieur et date de nomination.	
Services rendus dans les établissements de bienfaisance, les commissions, etc.	Membre du Comité de la Société Nationale des Beaux-Arts Membre bienfaitrice du dispensaire des Artistes Peintres et Sculpteurs.
Détail des services extraordinaires rendus par le candidat.	

Le Ministre du Commerce certifie, en outre, que les résultats de l'enquête faite sur l'honorabilité et la moralité de M
 Léonore permettent son admission dans l'Ordre de la

Paris, le

LE MINISTRE DU COMMERCE

BALLOT Alphonsine Marie Antoinette
Clémentine

N° de la notice : c-224801

Mme Ballot

BULLETIN N° 2
RELEVÉ DES BULLETINS N° 1 CONCERNANT

COUR D'APPEL
DE PARIS
Greffes
DU CASIER JUDICIAIRE
du Tribunal Civil
de la Seine

La nommée *Xeroi*
Alphonsine Marie Antoinette Clémentine
de *Marie Joseph*
fille } et de *Marie Jeanne Antoinette Langard*
née à *Paris 17^e*, le *20 dec 1879*

D'après le dernier bulletin N° 1 } Domicile
État civil et de famille
Profession _____ Nationalité _____

E. KARL HUP. PARIS

DATE DES CONDAMNATIONS	COURS ET Tribunaux	NATURE DES Crimes ou Délits	DATE DES Crimes ou Délits	NATURE ET Durée des peines	DATE DES Familiats de Dépôt	Signes particuliers et OBSERVATIONS
NÉANT						

Vu au Parquet ;
Pour le Procureur de la République,
Kéop

Pour relevé conforme :
Paris, le *28 SEPT 1938*
Le Greffier,
han